



Notes de la 2ⁱème rencontre du comité de suivi

Tenue 30 septembre 2015

Centre multifonctionnel, 435, rue Principale, Saint-Sylvestre

Sont présents à titre de membres du comité de suivi :

Gilbert Bilodeau

Normand Côté

René Leduc

Viviane Maraghi

Sylvain Milot

Guy Roy

William Shemie

1. Mot de bienvenue

Il est convenu que Viviane Maraghi s'occuperait de prendre les notes durant la rencontre et de produire le document à être publié sur le site internet du projet dans les prochaines semaines. Il faudra s'ajuster lors de la prochaine rencontre afin d'avoir une personne invitée, attitrée à cette tâche.

2. Mise à jour sur le développement du projet

a. MSM S.E.C.

La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus a fait une demande à la S.E.C afin de devenir partenaire dans le projet de parc éolien. Cette demande a été analysée par le Conseil d'Administration et il a été adopté à l'unanimité d'accepter l'ajout de cette 3^e municipalité au sein de partenaire communautaire. Les ententes de partenariat ainsi que de collaboration sont actuellement en révision et devraient pouvoir faire l'objet d'une résolution des municipalités lors des conseils municipaux du mois de novembre 2015.

b. Audiences publiques du BAPE

Le ministre Heurtel (MDDELCC) a mandaté le BAPE pour la tenue d'audiences publiques pour le projet. La nouvelle sera annoncée publiquement, par le BAPE, au début octobre. La première partie des audiences se tiendra à Saint-Sylvestre, à partir du 20 octobre. Il serait apprécié que les membres du comité de suivi soient présents le plus possible lors de ces séances.

Viviane Maraghi, William Shemie et Patrick Henn seront les représentants de la S.E.C lors des audiences et seront supportés par une équipe de consultants et de collègues.

Il est à souligner que le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) n'a pas demandé d'audiences publiques pour le projet et que la S.E.C est en train de finaliser une entente de collaboration avec eux au sujet des suivis de notre étude d'impact sur l'environnement.

c. Inventaires supplémentaires (ombles de fontaine, salamandres, cours d'eau, milieux humides, archéologie)

Les inventaires supplémentaires qui complèteront l'étude d'impact sur l'environnement sont pratiquement terminés. Il ne reste que l'inventaire d'archéologie à compléter. Tous les rapports seront déposés au MDDELCC au courant du mois de novembre.

d. Site internet : fiche d'inscription pour donneurs de services

D'ici les audiences publiques du BAPE, il sera possible pour les entreprises et fournisseurs intéressés à offrir des services pour le parc éolien de s'inscrire à un registre.

Une Infolettre sur le projet sera également envoyée aux citoyens inscrits sur la liste d'envoi la semaine précédant les audiences. Le bureau du BAPE s'occupera de son côté d'aviser une grande quantité d'intervenants de la tenue des audiences, mais il est important pour nous de faire circuler l'information le plus possible et à un plus grand nombre de citoyens.

e. Demandes CPTAQ

Tel que mentionné lors de la dernière rencontre, les demandes d'autorisation à la CPTAQ ont été envoyées par les municipalités à la mi-juin. Une expertise agro-forestière supportant et détaillant ces demandes a été soumise à la commission (en complément d'information) au début du mois d'août. L'analyse semble suivre son cours et la S.E.C a répondu à quelques questions de clarification de la part de la CPTAQ dernièrement.

Une rencontre a également eu lieu avec l'UPA afin de discuter plus en détails de ces demandes et de l'expertise agro-forestière, principalement en ce qui a trait aux infrastructures prévues dans des érablières (en production ou pas). La S.E.C a travaillé de façon soutenue afin de minimiser l'installation d'infrastructures du projet dans des érablières et a discuté de nombreuses fois avec les propriétaires qui seraient touchés par ces infrastructures.

f. Rencontres avec les propriétaires

L'équipe de développement amorcera bientôt le travail, à l'aide d'un consultant, sur le protocole de compensation pour les propriétaires fonciers. L'inventaire forestier en érablière a déjà été finalisé, mais il reste à faire l'inventaire pour le reste des secteurs boisés afin de pouvoir établir correctement les estimés de compensation aux propriétaires.

Dès que ce protocole et les inventaires seront terminés, une rencontre sera organisée avec les propriétaires afin de leur présenter les détails et répondre à leurs questions.

L'UPA suggère de se faire mandater par les propriétaires afin de travailler sur le plan de compensation, avec le support des syndicats de producteurs forestiers.

g. Gestion des plaintes

Il est proposé de créer un courriel, qui serait redirigé vers certaines personnes-ressources, pour la réception des plaintes. Il est également suggéré de créer un sous-comité au comité de suivi spécifiquement pour la gestion des plaintes. Le comité de suivi aurait comme mandat de réviser les plaintes reçues, tout en conservant l'anonymat des plaignants.

Durant l'opération, la gestion des plaintes sera facilitée par le bureau des opérations. Le comité de suivi pourra alors être en lien avec celui-ci afin de trouver des solutions rapides et de s'assurer que les suivis sont faits avec diligence.

Durant la construction, plusieurs possibilités sont sur la table. Le Comité de suivi juge qu'il serait important d'avoir un agent de liaison sur le terrain en tout temps, qui pourrait s'occuper, entre autres, de recevoir les plaintes, de les gérer et de les présenter au comité. L'UPA suggère également la possibilité qu'un RUPAC (représentant de l'UPA) soit sur le terrain et puisse gérer les plaintes.

Cette discussion est remise aux prochaines rencontres et une proposition se verra présentée au conseil d'administration.

3. Travaux préparatoires à la construction

a. Travaux géotechniques

GDH a fait les travaux géotechniques ainsi que ceux concernant la résistivité électrique aux mois d'août et de septembre 2015. Un rapport est attendu à la fin octobre et sera inclus dans l'appel d'offres pour l'entrepreneur général. Un peu de déboisement a été nécessaire pour faire cet exercice et permettre à la machinerie de se rendre aux points de chacune des éoliennes prévues. Yves Desrosiers, du Groupement forestier de Lotbinière, a supporté l'équipe lors de ces travaux afin de faciliter l'accès aux terrains privés.

b. Analyse des sols

Une investigation concernant l'analyse des sols est actuellement en cours. Cette information permettra également à l'entrepreneur général de mieux connaître la nature du territoire et, s'il y a lieu, des éléments de santé et sécurité à mettre en place durant la construction.

c. Appel d'offres pour l'entrepreneur général

Il est prévu de lancer l'appel d'offres pour l'entrepreneur général en février ou mars 2016, afin d'octroyer le contrat de construction au printemps 2016. La construction pourrait débuter en juin ou en juillet avec les travaux préparatoires sur les chemins publics ainsi que l'installation de ponceaux, pour se poursuivre avec le déboisement des surfaces nécessaires au mois d'août 2016.

d. Routes d'accès pour Siemens (ententes pour l'usage des routes publiques)

Le travail avec le manufacturier d'éoliennes, Siemens, au sujet du transport des composantes d'éoliennes sur les routes publiques a été amorcé. Un plan de transport plus précis sera finalisé dans les prochains mois, ainsi que l'identification des travaux à être effectués sur ces chemins pour permettre ce transport.

4. Varia - Remboursement des frais afférents pour les membres du comité de suivi

Les membres du comité se questionnent au sujet de processus pour le remboursement des frais afférents (principalement les frais de déplacement) à leur présence au comité de suivi. Il est entendu qu'un formulaire de remboursement serait développé et présenté au comité lors de la prochaine rencontre.

5. Prochaine rencontre

Une invitation pour la 3e rencontre du comité de suivi sera envoyée en novembre afin de déterminer une date pour le début du mois de décembre 2015.